

AXA XL : les salariés payent au prix fort le « Monopoly » de la Direction Générale

En septembre 2018, **AXA** a bouclé le rachat de **XL** d'un des leaders mondiaux de l'Assurance Dommage Entreprises pour **12,4 milliards d'euros**. Six mois après, les mauvaises nouvelles s'accumulent :

- XL très exposé aux risques climatiques et fortement impacté par les incendies en Californie est déficitaire pour la deuxième année consécutive avec pour 2018 **une perte de 428 millions d'euros**.
- Toutes les filiales du groupe ont du mettre la main à la poche pour compenser les pertes et notamment **AXA France qui a dû puiser 350 millions d'euros dans ses réserves**.



- Le 1^{er} février 2019, les **contrats de travail** des salariés d'Axa Corporate Solutions (ACS) , AXA Matrix, Axa Art sont **transférés dans Axa XL Catlin Services SE** dont le siège social est basé à Dublin.
- La semaine suivante, c'est l'annonce brutale d'un plan de restructuration avec **711 suppressions de postes en Europe dont 222 en France avec 182 salariés concernés par un Plan de Départ Volontaire (PDV)**.

La France est la plus impactée malgré 15 années de résultats bénéficiaires chez ACS. **Drôle de manière de remercier des salariés dont l'expertise IARD entreprises est reconnue et qui n'ont pas démerité en leur faisant payer au prix fort le goût de la Direction générale pour le Monopoly !**

L'UDPA-UNSA a immédiatement réagi en demandant le recours à l'expertise du Cabinet Syndex pour analyser un plan de restructuration présenté (avant tout motivé par la recherche de gains : suppression de doublons, externalisations à bas coûts en Pologne et en Inde...), **en limiter les impacts et rassurer les salariés** : un plan social assorti de licenciements serait impossible à justifier auprès de la Direction du Travail avec les résultats records annoncés par le groupe en France !

Au CSE Central, au CSE APIE d'AXA France et au Comité de Groupe France, l'UDPA-UNSA a rappelé à la Direction ses engagements du titre II de l'accord GPEC Groupe qui prévoit le redéploiement en interne entre sociétés du groupe avant d'envisager toute solution externe : cela implique d'ouvrir sans délai à nos collègues d'XL, les postes réservés à la mobilité interne dans AXA France et de prioriser les candidatures internes au groupe AXA sur les recrutements externes.

Avec une Direction Générale du Groupe essentiellement centrée sur les profits et la valeur de l'action, **aucun salarié AXA n'est à l'abri** ; c'est pourquoi l'UDPA-UNSA continuera à se battre pour le **principe de solidarité appliqué à l'emploi au sein des sociétés du groupe AXA en France**.

Extension du transfert d'activités de la DSC Prévoyance individuelle au GIEPS

L'UDPA-UNSA est hostile à l'externalisation croissante des emplois hors d'AXA France et donc à la reprise par GIEPS de l'ensemble de l'accueil téléphonique à l'exception du niveau 2, de tous les actes de gestion administrative et du contrôle des prestations.

En effet AXA France a largement les moyens de :

- ✓ se doter d'effectifs suffisants pour faire face à la charge,
- ✓ permettre la montée en compétences des équipes de Balma et d'Isneauville,
- ✓ financer les changements de classe sans assécher les budgets d'augmentations,
- ✓ octroyer une prime de tutorat pour les volontaires formateurs AXA auprès des équipes GIEPS,
- ✓ intégrer GIEPS et ses 260 salariés comme Société du groupe en France (RSG)



AVIS NEGATIF



Prévention des risques, AXA France peut mieux faire !

L'UDPA-UNSA s'est fait à multiples reprises le porte parole du millier de Secouristes Sauveteurs du Travail (SST) d'AXA France pour faire ouvrir, la journée de mise à jour de leurs compétences qui est **obligatoire tous les deux ans**. Lors du CSE Central et du CSE APIE de mars nous avons rappelé à la DRH que **80% des SST n'avaient pas pu bénéficier de leur formation dans les délais** et que les manquements à cette obligation engageait sa responsabilité. Cette fois la réaction a été immédiate avec l'ouverture de plusieurs dizaines de sessions dans l'espace Formation Développement de One. Pour l'IDF, nous avons réclamé des sessions supplémentaires sur les Terrasses en plus de celles déjà ouvertes sur Val de Fontenay et Marly.



La loi oblige l'employeur à faire figurer dans le « Document Unique » **une évaluation des risques professionnels et un plan de prévention annuel pour y répondre**. En CHSCT, l'UDPA-UNSA a constaté la sous-évaluation des facteurs de Risques Psycho Sociaux (RPS) dans AXA France avec des unités de travail trop larges et un système d'interviews par échantillonnages trop réduits.

L'UDPA-UNSA a été entendue : **un questionnaire sera adressé à tous les salariés du périmètre APIE en mai 2019 et traité en toute confidentialité par un prestataire externe**. La version française du COPSOQ (questionnaire psychosocial de Copenhague) est reconnue pour évaluer de manière rigoureuse les facteurs de RPS au travail. Un taux de participation significatif devrait permettre de prendre en amont les mesures correctives avant que le stress n'impacte la santé des salariés.

Excellent résultats sur l'IARD Entreprises ... et pour les salariés ?

Suite à la présentation par Jean Luc Montanet des excellents résultats IARD Entreprises **2018**, l'UDPA-UNSA a rappelé que les salariés n'ont pas ménagé leur peine et attendent de l'entreprise qu'elle tienne parole sur :

- **les évolutions de classifications** promises : souscription ES et Multibranche, évolutions des pouvoirs de règlement en construction, équité de traitement IDF et régions,
- **les niveaux d'atteinte des objectifs** forcément supérieurs à ceux de l'année précédente,
- **des augmentations aussi significatives** que les efforts fournis par les équipes.

C'est d'autant plus nécessaire que les objectifs **2019** en qualité de service et en amélioration de la performance vont nécessiter un fort niveau d'engagement : **A trop tirer sur la corde ! ...**

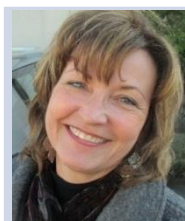
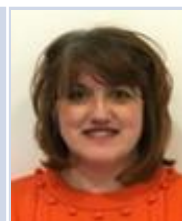
Frais professionnels : les remboursements se font attendre et ne sont pas au niveau !

Lors du CSE APIE du 27mars, l'UDPA-UNSA a dénoncé la lenteur des remboursements de frais, les dysfonctionnements à répétition de Traveledoo, l'absence d'actualisation des montants depuis 4 ans malgré de multiples hausses de prix (carburants, restauration, hôtellerie...)

La Direction a « pris le point » ; ... nous allons veiller à ce qu'elle nous le rende rapidement ...



Des questions ? Contactez vos élus UDPA-UNSA du CSE APIE :

Agnès
GARINDominique
HERBERTAnne Charlotte
LAUMONIERYann
LE BELLERPascale
LOUSSERTDominique
LE GALLCorinne
MARZOLF